



Concours CAE session 2014

Composition : Comptabilité

Durée : 4 Heures

PREMIERE PARTIE

DOSSIER 1

Le comptable de l'entreprise NANTI a établi un bilan provisoire au 31 décembre N.

Le résultat provisoire bénéficiaire de 159 200 000 F au bilan du 31/12/N a été déterminé arithmétiquement ; les comptes de gestion n'ont pas été soldés ; les stocks figurant au bilan résultent d'une évaluation forfaitaire à la fin de l'exercice. Après vérification, il apparaît que :

- une facture d'achat de marchandises ne nous est pas encore parvenue à la date du 31 décembre. Valeur estimée : 1 350 000 F HT
- Dubois, un client douteux, a réglé pour solde 3 500 000 F le 30 juin N. Sa dette de 5 000 000 F TTC avait été couverte par une provision de 1 000 000 F, le 31 décembre N-1 ; le comptable a normalement enregistré le règlement ;
- le client Schmitt ayant été déclaré en liquidation de bien en juin N, le liquidateur nous fait savoir que la créance de 15 000 000 F TTC ne sera probablement payée qu'à concurrence de 70% ;
- le 1/4/N, NANTI a remplacé une machine usagée par un matériel plus élaboré.

Renseignements concernant le matériel usagé A :

Date d'acquisition : 1/4/N-2

Valeur d'origine HT : 36 000 000

Amortissement linéaire : taux 10%

Renseignements relatifs au matériel neuf B

Prix d'acquisition HT : 90 000 000

Amortissement dégressif sur 8 années

Le jour de l'installation, NANTI remet au vendeur reprenant le matériel usagé, un chèque de 70 000 000 F qui s'est traduit en comptabilité par l'écriture suivante :

D 521 Banque 70 000 000

C 241 Matériels et outillages 70 000 000

- les dotations aux amortissements à réaliser sur les immobilisations autres que les machines A et B sont :
Constructions : 9 000 000
Matériels et outillages industriels : 32 000 000
Matériel de transport : 15 000 000
Matériel de bureau : 10 500 000
- l'emprunt 230 000 000 a été contracté le 1^{er} octobre N. Il est remboursable sur 10 ans par amortissement constant. La première annuité sera réglée le 1^{er} octobre N+1. Taux d'intérêt 10% l'an ;
- 300 000 F d'emballages consignés n'ont pas été restitués dans les délais impartis ; ils sont considérés comme vendu au client ;
- après inventaire extra comptable, le stock final de marchandises s'élève à 99 120 000 F ; le stock d'emballages à 3 600 000 F.

Travail demandé

- 1°) Présentez les écritures d'inventaire au 31 décembre N, sachant que les stocks de matières premières et d'emballages étaient respectivement, en début de l'exercice N, de 99 120 000 F et 4 540 000 F
- 2°) Calculez le résultat définitif de N à partir du résultat provisoire indiqué dans le bilan

DOSSIER 2

La société SOKOLO communique les documents suivants : les états de rapprochement au 30 novembre N, le compte 5211 Banque SGB et l'extrait de son compte à la SGB.

Etat de rapprochement au 30 novembre N

Compte 5211 Banque SGB			
Solde débiteur au 30/11	8521800	Domiciliations effets	2800000
		Impayé Lopez	185000
		Frais impayés	12000
		Solde débiteur rectifié	5524800
Total		Total	8521800

Compte SOKOLO			
Chèque 215	721500	Solde au 30/11	1145100
Chèque 219	821800	Remboursement chèques	2520000
Chèque 223	421500	Remboursement chèques	1324500
Solde créditeur rectifié	5524800	Remboursement espèces	2500000
TOTAL	7489600	TOTAL	7489600

Compte 5211 SGB

Dates	Libellés	Mouvements	
		Débit	Crédit
1/12	Solde à nouveau	8 521 800	
2/12	Chèque n°224		800 000
3/12	Chèque n°225 à Lemaire		1 832 542
4/12	Impayé Lopez		197 000
5/12	Domiciliation		2 800 000
9/12	Chèque n°226 à Brunot		2 520 000
9/12	Remise chèques	1 698 260	
10/12	Chèque n°227 à Zié		1 490 000
11/12	Escomptes traites	1 932 500	
12/12	Effets payés à Genki		3 231 800
13/12	Chèque n°228 à CNPS		1 620 000
16/12	Chèque n°229 à Molo		720 000
17/12	Chèque n°230 à Kérékou		698 000
18/12	Escomptes traites	4 591 500	
19/12	Chèque n°231 à Mikou		3 021 000
20/12	Virement de Bernouilli	758 050	
23/12	Virement de Duralex	1 792 500	
27/12	Effets payés à Balzac		3 341 500
	Solde créditeur	2 977 232	
	TOTAL	22 271 842	22 271 842

Extrait du compte SOKOLO

Dates	Libellés	Mouvements	
		Débit	Crédit
1/12	Solde créditeur		1 145 100
2/12	Chèque n°223	421 500	
2/12	Chèque n°224	800 000	
3/12	Chèque n°215	721 500	
3/12	Remise d'espèces		2 500 000
4/12	Remise chèques		3 844 500
9/12	Remise chèques		1 698 260
9/12	Chèque n°225	1 832 542	
10/12	Domiciliation	3 231 800	
12/12	Chèque n°227	1 490 000	
13/12	Escompte du 11		1 920 500
16/12	Chèque n°228	1 620 000	
17/12	Virement de Bernouilli		758 050
18/12	Domiciliation	3 341 500	
19/12	Chèque n°230	698 000	
20/12	Virement de Duralex		1 792 500
23/12	Escompte du 18		4 570 000
24/12	Chèque n°229	720 000	
26/12	Prélèvement SODECI-CIE	145 000	
27/12	Domiciliation	2 521 800	
31/12	Coupons échus d'obligations (titres immobilisé)		95 000
	Solde au 31/12	780 268	
	TOTAL	18 323 910	18 323 910

Travail demandé

- 1°) Etablissez l'état de rapprochement bancaire au 31 décembre N
- 2°) Passez les écritures de régularisation nécessaires

DEUXIEME PARTIE

L'activité de l'entreprise commerciale **FRUCTIDOR**, fournit pour l'exercice 2013, les renseignements suivants en milliers de francs.

- Stock initial	1744
- Achats de marchandises	5000
- Charges de personnel	1120
- Impôts, taxes et versements assimilés	376
- Autres charges externes en relation avec l'investissement	176
- Autres charges externes en relation avec l'exploitation	1000
- Autres charges de gestion courante	212
- Dotations	368
- Ventes de marchandises	9740
- Rabais, remises et ristournes accordées	140
- Stock final	896

TABLEAU DE RECLASSEMENT DES CHARGES

		Frais Variables	Frais Variables	
Comptes	Montant	Achats	Ventes	Frais Fixes
- Charges de personnel	1120	208	412	500
- Impôts et taxes	376		72	304
- Autres charges en relation avec l'investissement	176			176
- Autres charges en relation avec l'exploitation	1000	392	608	
- Charges de gestion courantes	212		44	168
- Dotations	368			368
TOTAUX	3252	600	1136	1516

Travail à faire

1. Présentez un tableau d'exploitation faisant apparaître

- la marge sur coût d'achat
- la marge sur coût variable
- le résultat d'exploitation

2. Calculer le seuil de rentabilité. Dans combien de mois sera-t-il atteint ?

3. La société désire accroître son bénéfice pour l'exercice 2014.

Si on suppose que les conditions d'exploitation restent inchangées ; quel chiffre d'affaires devra – t- elle réaliser pour obtenir un bénéfice de 800 000 F ?

En réalité les charges fixes restent identiques tant que le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 000 000 F.

Lorsque le chiffre d'affaires atteint ou dépasse 10 000 000 F les frais fixes supplémentaires engagés s'élèvent à 864 000 F.

Déterminer le seuil de rentabilité lorsque l'entreprise réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 000 000 F